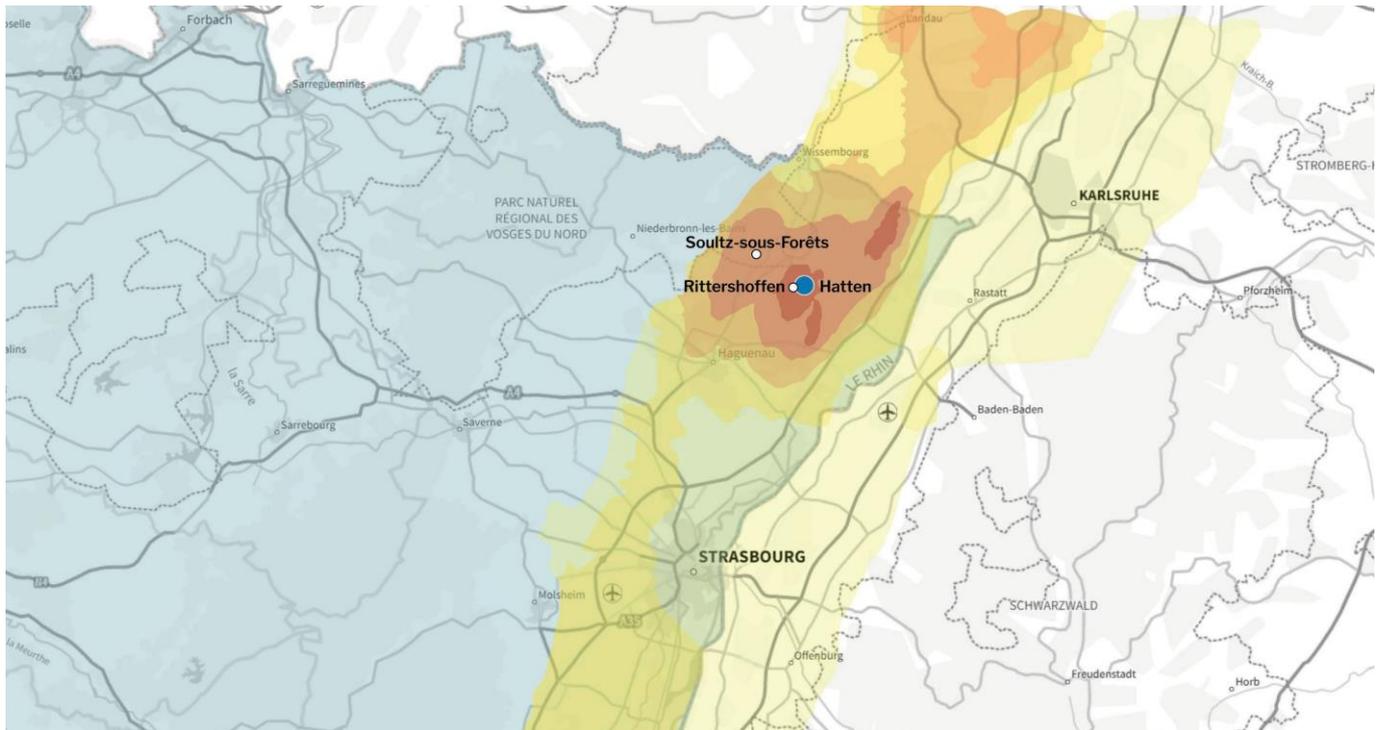


Une ZAC qui s'inscrit dans une stratégie de territoire

Un potentiel géothermique qui doit bénéficier au territoire

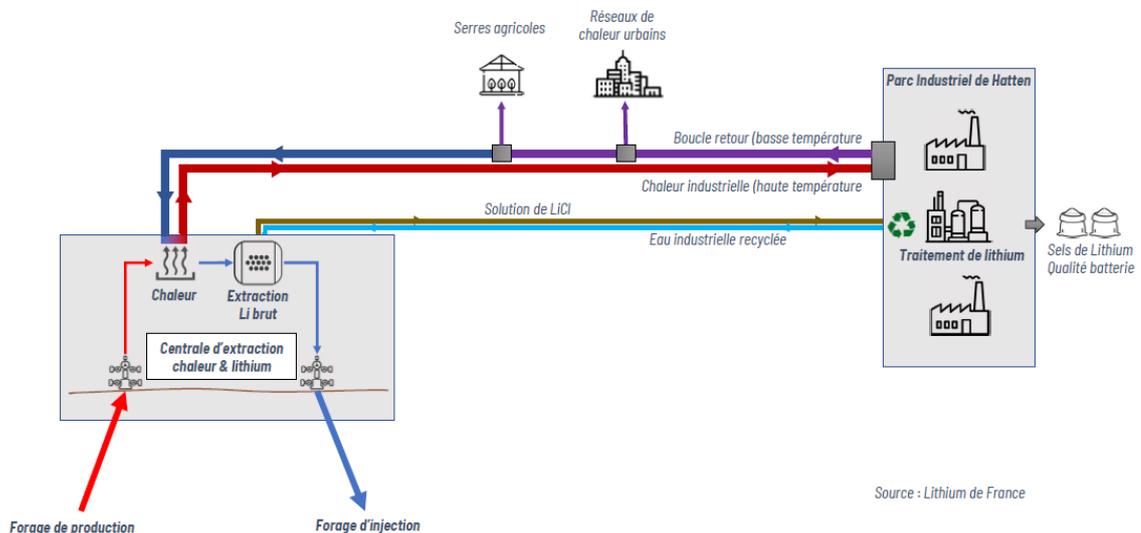
Le territoire de la Communauté de communes dispose d'un potentiel géothermique important. La température de l'eau atteint 150°C à 2 000 m de profondeur. Il s'agit d'une ressource énergétique non carbonée.



Carte des gradients de température à -2000 m

L'eau géothermale est également riche en lithium, élément chimique important pour la production de batteries.

Que ce soit l'énergie extraite ou le lithium, ils sont transférés au niveau du forage vers des réseaux secondaires (réseau de chaleur ou réseau de transfert de chlorure de lithium) qui alimentent les utilisateurs de l'énergie ou du lithium pour les valoriser.

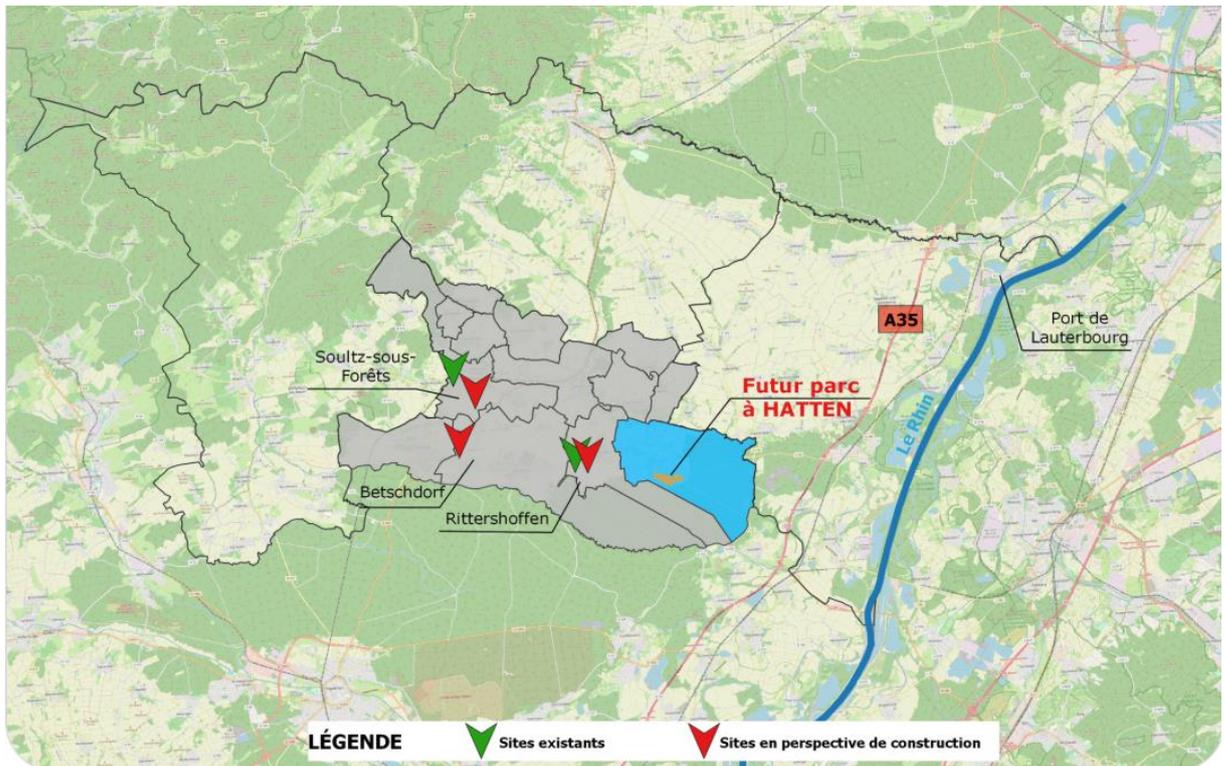


Source : Lithium de France

Aujourd'hui 2 forages sont autorisés sur le territoire de la CCOF :

- Le forage expérimental de Soultz-sous-Forêts ;
- Le forage de Rittershoffen qui alimente le site Roquette à l'extérieur du territoire.

Trois autres projets sont à l'étude ou en cours d'instruction par les services de l'Etat.



Les forages sont exploités par des énergéticiens qui cherchent à valoriser l'énergie extraite.

Afin de faire profiter le territoire des retombées financières liées à cette valorisation, la CCOF souhaite :

- Participer au développement du (ou des) réseau(x) de chaleur qui desservira les utilisateurs de l'énergie extraite ;
- Accueillir sur le territoire des clients potentiels de la ressource géothermale qui doit s'accompagner d'une offre d'emploi nouvelle sur le territoire.

Aménager un parc industriel pour accueillir les clients de la ressource géothermale

Pour accueillir des clients de la ressource géothermale, la CCOF souhaite aménager le foncier nécessaire en extension de la zone d'activités de Hatten, site identifié de longue date pour accueillir des nouvelles activités.

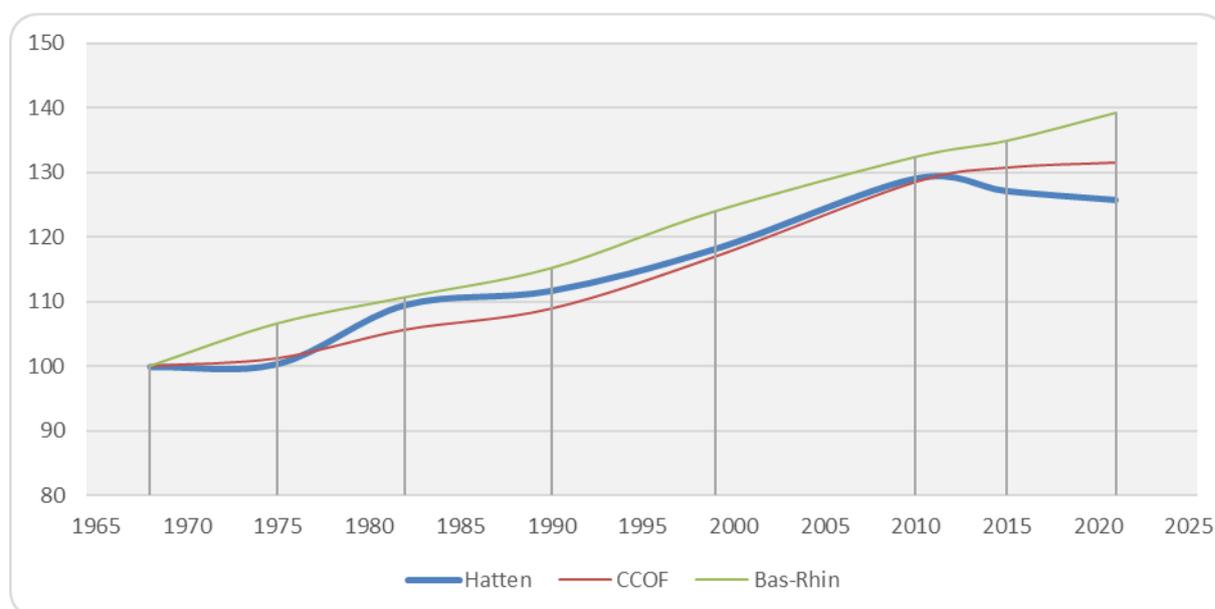
Il s'agit d'un site qui bénéficie de la proximité des infrastructures de déplacement et notamment d'un accès à l'A35 sans transit par des zones habitées.

L'objectif pour la CCOF est de pouvoir, outre la valorisation de la ressource géothermique sur le territoire, d'accueillir environ un millier d'emplois directs qui pourraient induire deux milliers d'emplois indirects.

Un apport d'emplois qui doit contribuer à une dynamique socio-économique positive

Retrouver une dynamique démographique

La dynamique démographique du territoire et en particulier de la commune de Hatten marque un ralentissement démographique comparé au Bas-Rhin.

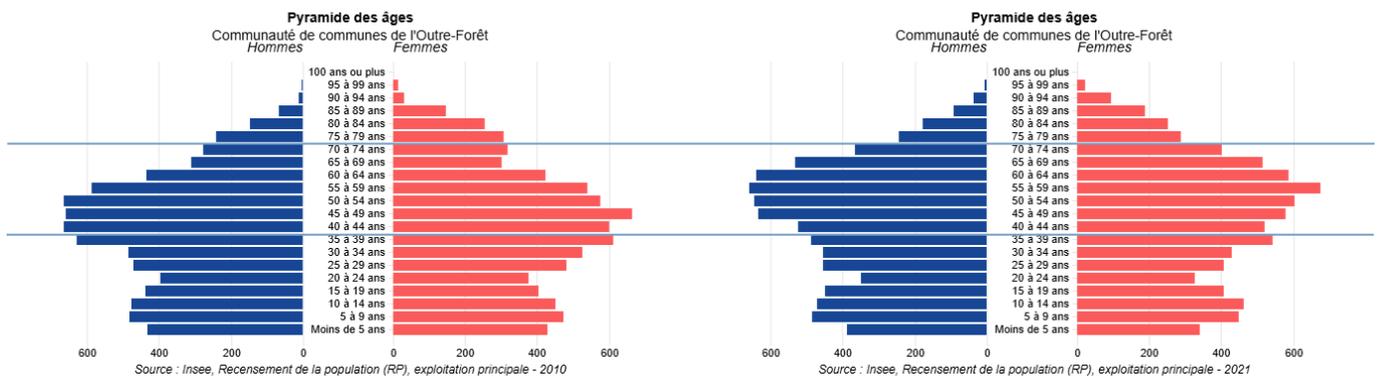


Evolution de la population (base 100 en 1968)

L'apport de nouveaux emplois permettra de favoriser l'implantation de nouveaux ménages et contribuer ainsi à la redynamisation démographique des communes.

Enrayer le vieillissement de la population

La population est vieillissante à l'échelle de la CCOF avec un déficit des tranches d'âges 15-40 ans et une surreprésentation des 40-74 ans



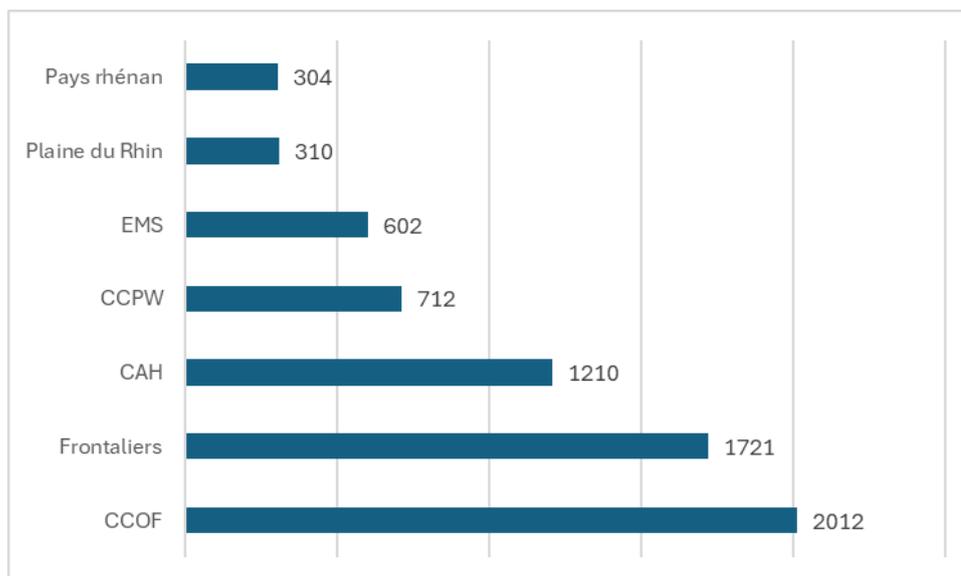
Pyramides des âges de la population de la CCOF en 2010 et 2021

Cette dynamique, met en exergue la nécessité de maintenir l'attractivité pour capter ou garder des jeunes ménages et des familles.

La création d'emplois est un levier pour rajeunir la population.

Limiter les migrations pendulaires

Plus du 2/3 des actifs qui habite dans la CCOF quitte le territoire pour aller travailler.



Destination des principaux flux de migrations pendulaires des actifs habitant la CCOF en 2021

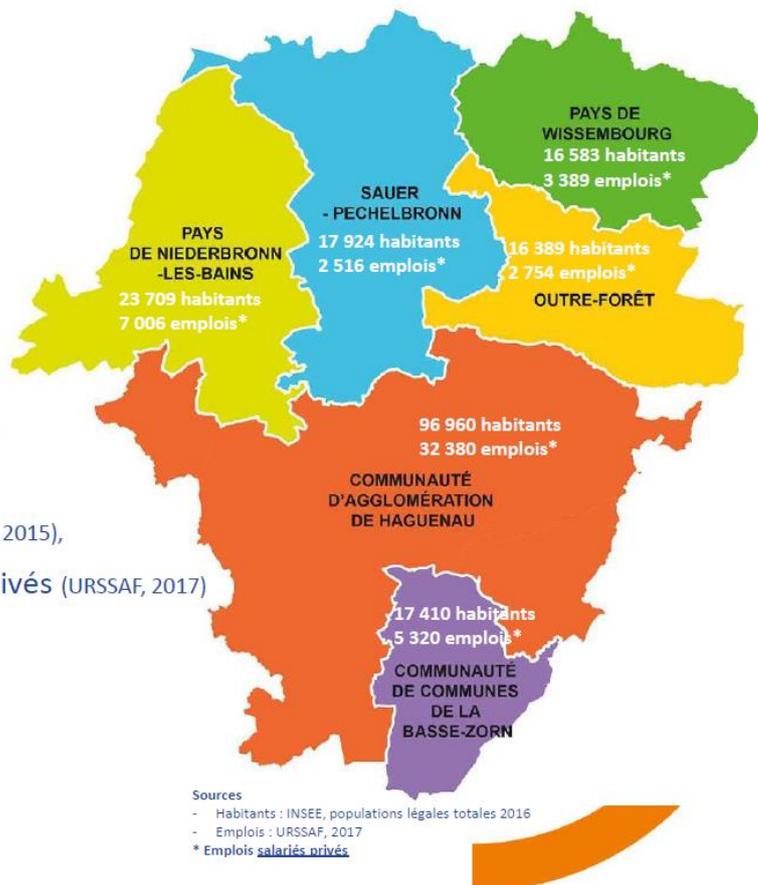
L'implantation d'activités peut permettre une diminution de ce phénomène.

Un rééquilibrage de l'offre d'emplois en Alsace du Nord

La CCOF représente 8,7% de la population de l'Alsace du Nord et seulement 3,7% de emplois salariés.

Le territoire de l'Alsace du Nord en quelques chiffres

- **1 110 km²**
- **105 communes** regroupées
en 6 intercommunalités
- **188 975 habitants** (INSEE, 2016)
- **93 846 actifs** (INSEE, 2015)
- **72 926 emplois salariés** (INSEE, 2015),
dont **53 365 emplois salariés privés** (URSSAF, 2017)
- **84 712 logements** (INSEE, 2015)



Un projet qui accompagnera d'autres évolutions du territoire

Renforcement des activités tertiaires et implantation d'activités artisanales

La CCOF prévoit d'aménager une zone d'environ 4 ha à Soultz-sous-Forêts pour accueillir des activités tertiaires et artisanales.

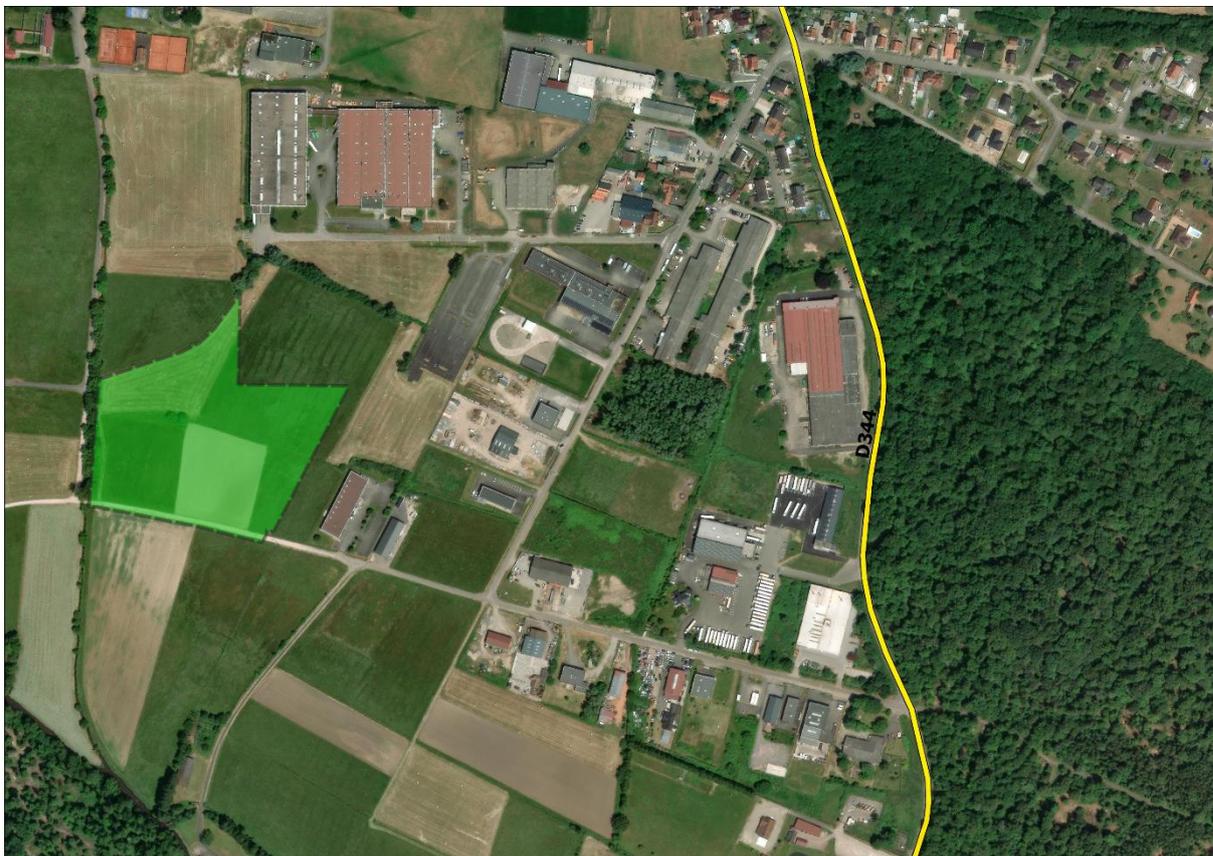


Création d'un parc d'excellence industriel dédié à l'utilisation de la ressource géothermique profonde

Dossier de concertation

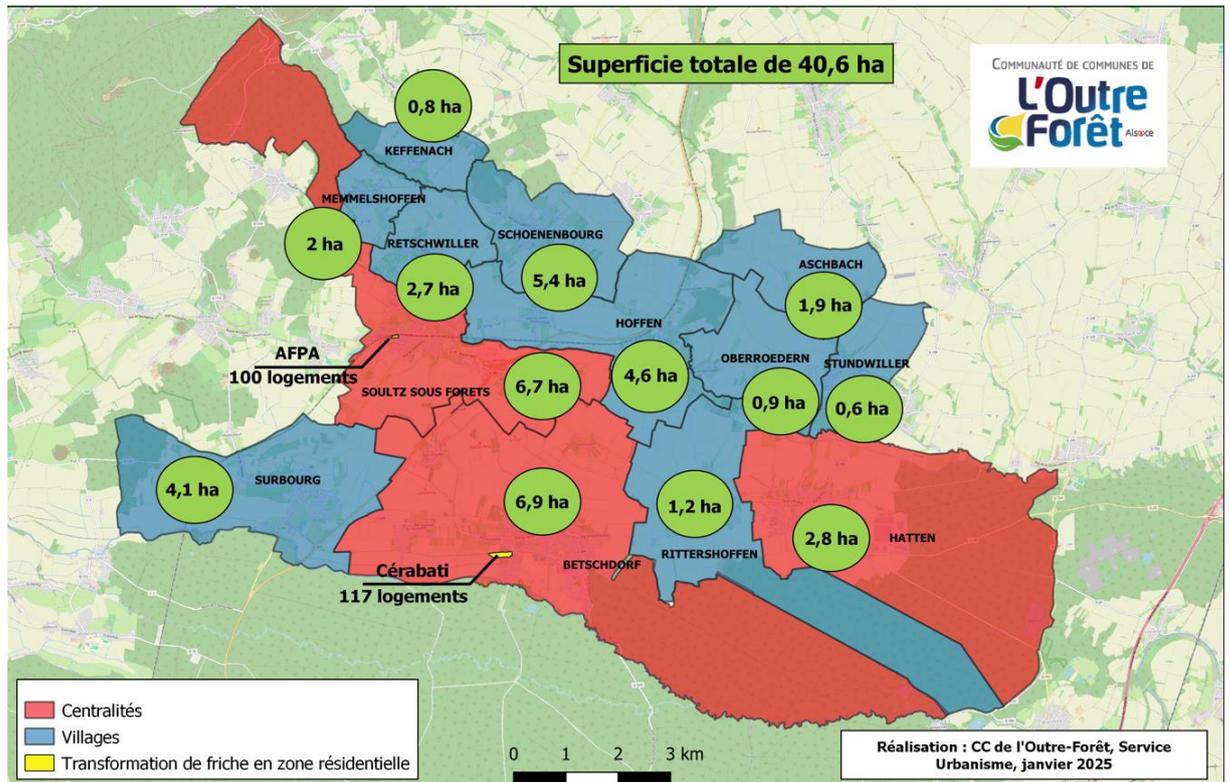
Une ZAC qui s'inscrit dans une stratégie de territoire

Elle dispose par ailleurs encore de plus de 3,3 ha disponibles à Betschdorf.



Développement de l'habitat

L'accueil de nouvelles populations est aujourd'hui possible grâce au réinvestissement des logements vacants (notamment les maisons anciennes qui pourraient être restaurées), à la requalification de friches et la possibilité de développer de nouvelles opérations d'aménagement pour lesquelles la CCOF a identifié une quarantaine de hectares.



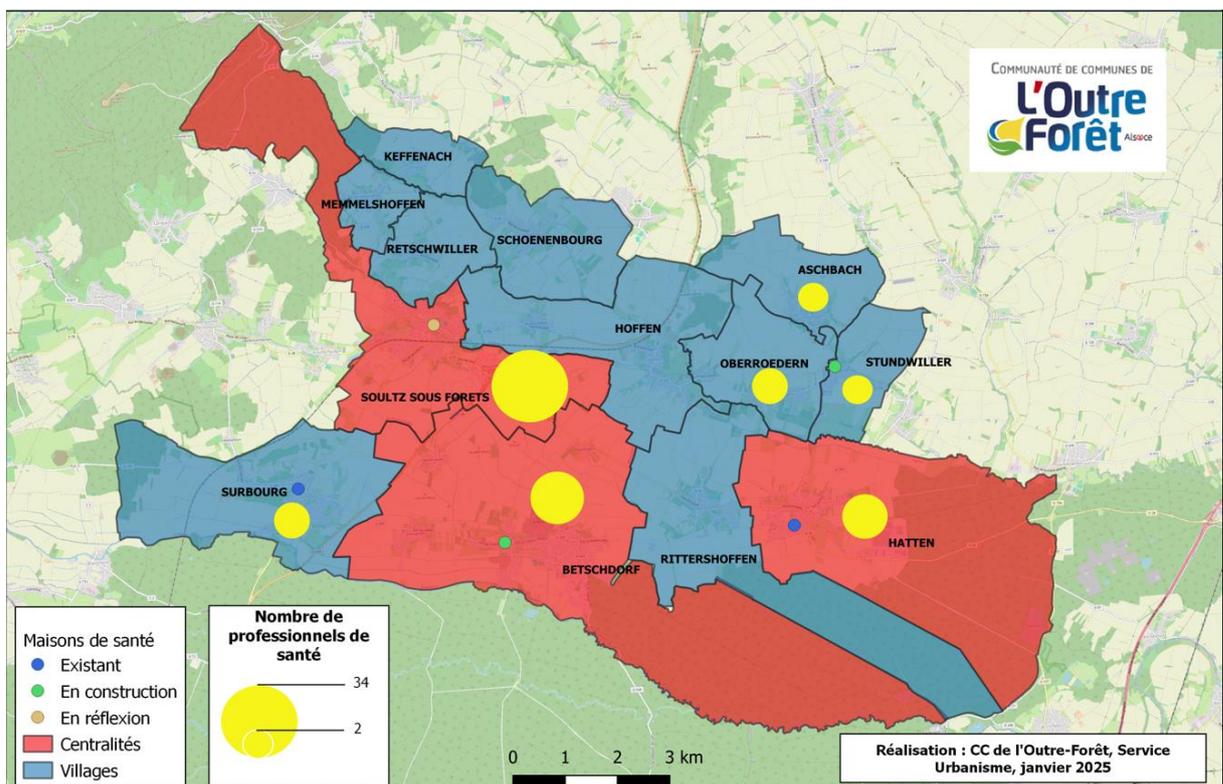
Renforcement de l'offre de services

La CCOF poursuit le déploiement de structures périscolaires (2 nouvelles structures opérationnelles depuis la rentrée de septembre 2024, 3 chantiers en cours, ...).

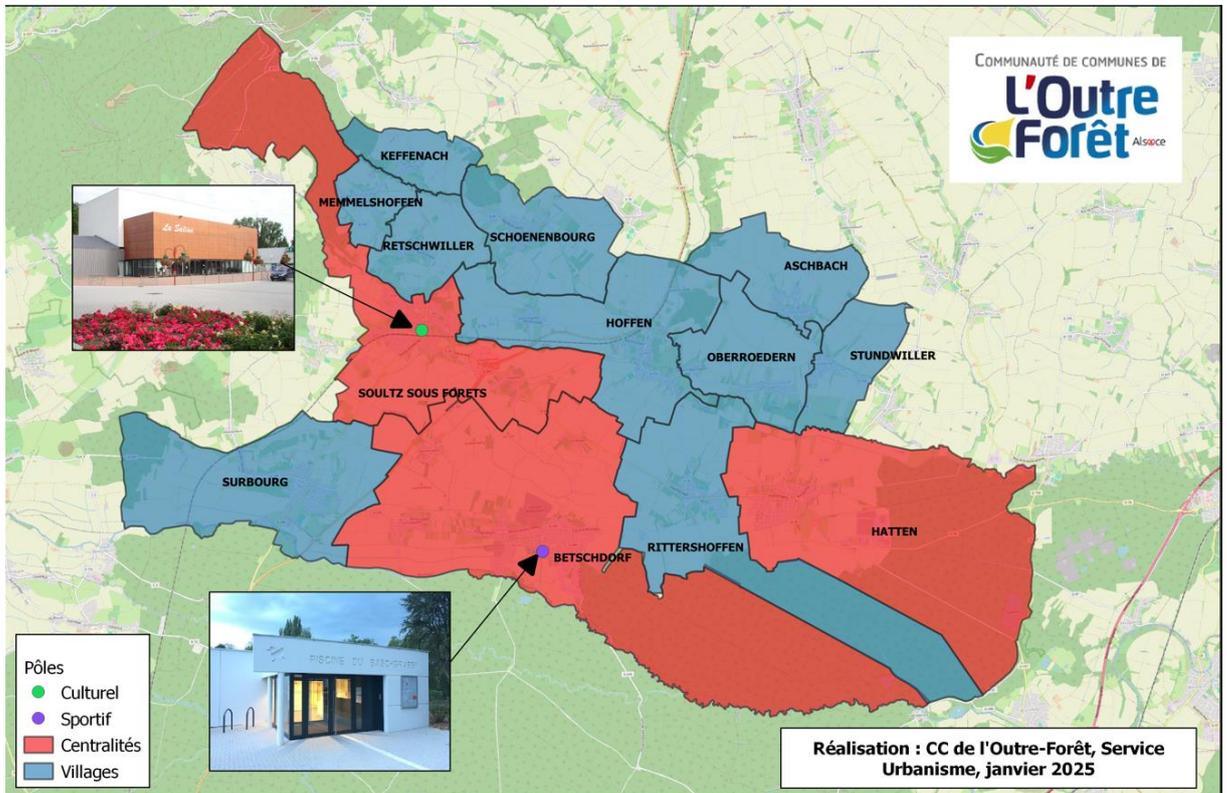
Elle travaille à la création de 2 multi-accueil à Betschdorf et à Sultz-sous-Forêts (40 places supplémentaires).



Le territoire bénéficie d'une offre de santé qui se renforce avec l'implantation de maisons de santé.



Le territoire dispose d'une offre culturelle et sportive déjà intéressante et qui pourra profiter aux nouvelles populations résidant ou travaillant sur le territoire.

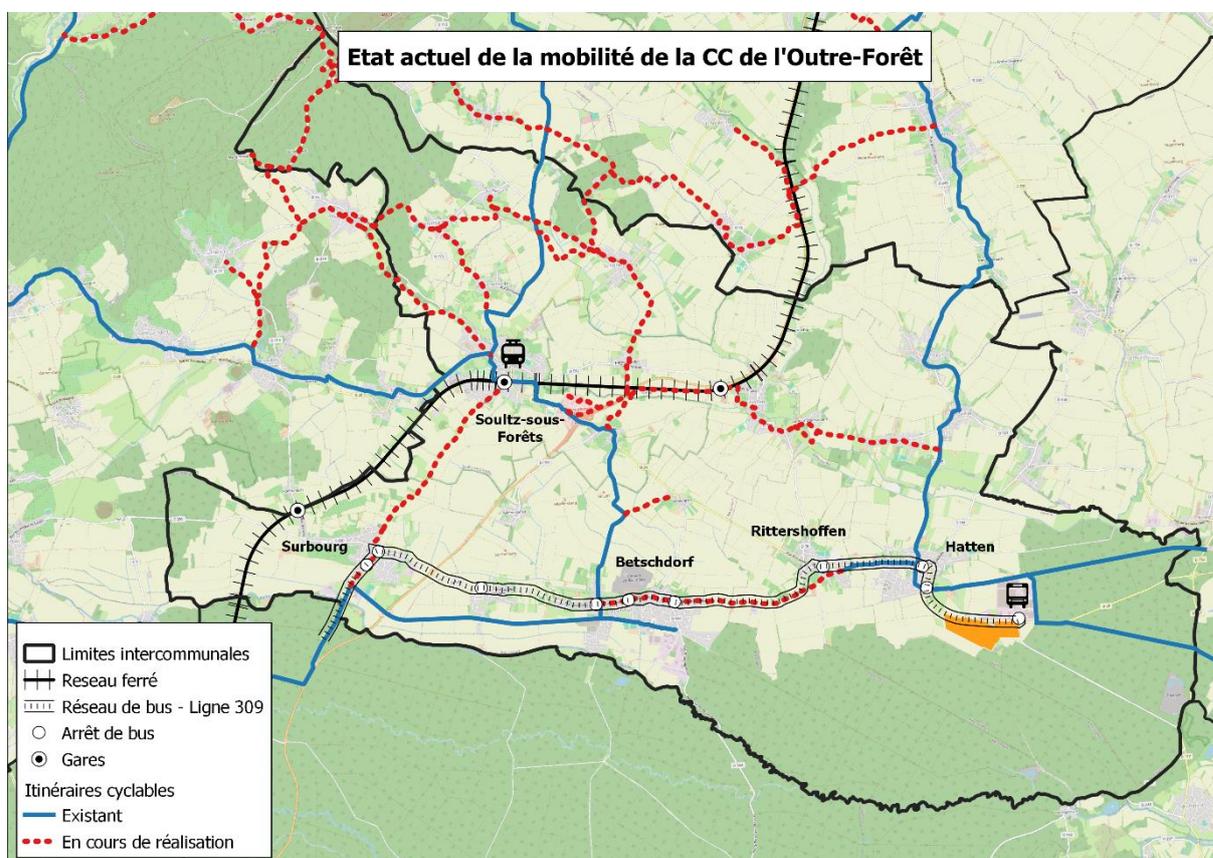


Développement des possibilités de mobilités alternatives

Le territoire de la CCOF est aujourd'hui interfacé avec les territoire voisins grâce à :

- Ses gares ;
- L'offre en transports en commun et notamment la ligne 309 et ses 7 A/R quotidiens ;
- Ses pistes cyclables : 35 km existants et 30 km projetés ;
- Dispositif de covoiturage à l'échelle du PETR.

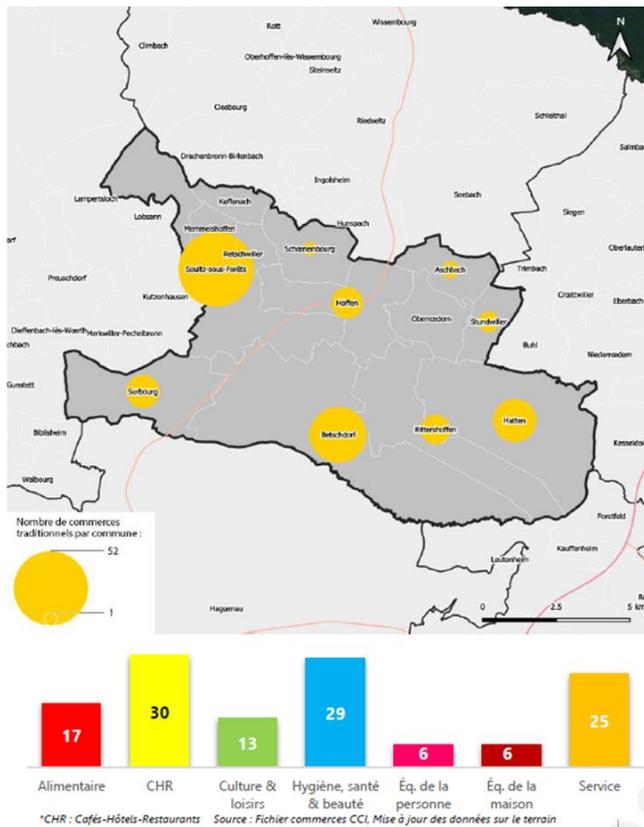
A travers sa compétence "mobilité", la CCOF pourra renforcer la desserte de la ZAC.



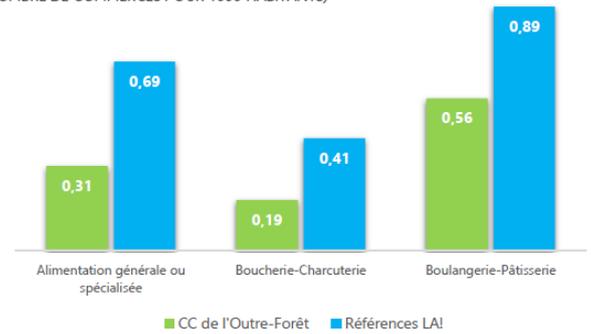
Renforcement de l'offre commerciale de proximité

La CCOF compte sur son territoire 126 commerces et services traditionnels de moins de 300m².

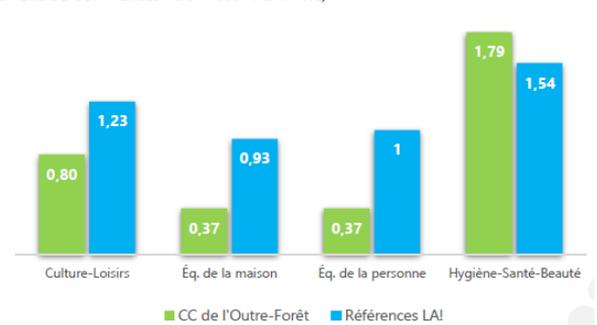
L'offre commerciale traditionnelle présente un déficit tant sur l'alimentaire que le non alimentaire avec une offre moins dense que les moyennes habituellement observées sur des territoires équivalents.



DENSITÉ DE L'OFFRE COMMERCIALE TRADITIONNELLE ALIMENTAIRE
(NOMBRE DE COMMERCES POUR 1000 HABITANTS)



DENSITÉ DE L'OFFRE COMMERCIALE TRADITIONNELLE NON ALIMENTAIRE
(NOMBRE DE COMMERCES POUR 1000 HABITANTS)



Références LA! : Données de l'ensemble des territoires analysés en France métropolitaine.

Les nouveaux emplois créés peuvent contribuer à stimuler le commerce local et éviter "l'évasion" des consommateurs hors du territoire